

# L'accompagnement des migrants haïtiens

Élisabeth Garant <sup>1</sup>

**Les services jésuites pour les migrants (SJRM) dans les Amériques se sont organisés en trois réseaux de concertation depuis déjà quelques années : celui des enjeux de migrations des populations d'Amérique Centrale, celui de l'Amérique du Sud sur l'enjeu de la migration colombienne et celui des Caraïbes. En 2007, le réseau des Caraïbes, qui se réunit depuis 5 ans, a fait le choix de travailler prioritairement l'enjeu de la migration haïtienne. Les pays où les services jésuites sont impliqués avec les migrants haïtiens sont : la République dominicaine, le Venezuela, l'Équateur, les États-Unis et le Canada<sup>2</sup>.**

On évalue à près de deux millions le nombre d'Haïtiens qui vivent en dehors d'Haïti sur une population de 8 à 9 millions en Haïti. Les causes de la migration sont, d'une part, économiques : croissance faible, chômage élevé et inflation. D'autre part, les causes sociales sont aussi nombreuses, dont la pauvreté chronique, l'absence de services de base en santé et en éducation. Les catastrophes naturelles jouent un rôle croissant à cause des conséquences comme la déforestation, les mauvaises pratiques agricoles et la construction anarchique sur les rives. Le séisme de janvier dernier en est un autre exemple douloureux. La faiblesse de la gouvernance crée peu de respect de l'autonomie locale et génère peu d'interventions de l'État haïtien sur les questions migratoires.

## République Dominicaine

La migration haïtienne existe en République Dominicaine (RD) depuis 1822, mais elle a particulièrement augmenté sous la dictature

de Duvalier. C'est dans ce pays où l'action des Jésuites en faveur de la migration haïtienne est la plus importante. Compte tenu des tensions historiques, sociales et politiques entre les deux pays et peuples de l'île, il faut reconnaître le prophétisme de cet engagement de la Compagnie de Jésus.

La migration haïtienne en RD est principalement temporaire (quoiqu'elle soit devenue de plus en plus permanente, ce qui pose aujourd'hui l'enjeu de la réunification des familles), collective et liée en partie par des ententes entre les deux gouvernements de l'île. Cette migration est masculine (75 %), adultes de 24 à 39 ans (80 %), irrégulière, vivant depuis moins de 5 ans en RD et résidant dans les zones urbaines principalement. Les femmes et les enfants travaillent surtout à laver le linge et à la cueillette des tomates, mais un nombre croissant d'entre eux sont aussi victimes de la traite pour la prostitution. De la population haïtienne, 61 % seulement détient un diplôme d'études primaires. Le

salaire moyen est d'environ 200 pesos (5,56 \$ CAN) par jour pour les travailleurs non qualifiés de la construction et de 120 à 150 pesos (3,34 \$ CAN à 4,17 \$ CAN) pour le travail agricole.

Le travail du SJRM de la République dominicaine se fait à partir de trois bureaux : Santo-Domingo, Santiago et Dajabón. Un quatrième pôle est en processus de mise en œuvre à la frontière sud avec Haïti, au poste frontalier de Jímani. L'accompagnement des migrants par le SJRM-RD l'amène à soutenir la mise en place des associations de migrants, à intervenir au niveau de la défense de droits (accès aux documents d'identité, droit du travail...) et à faire un travail d'incidence politique (changements constitutionnels, loi d'immigration, marché binational, commission de détermination du statut de réfugié). Le SJR privilégie aussi un certain nombre d'actions d'éducation et de formation, particulièrement avec le réseau Fe y Alegria (Foi et Joie), ainsi qu'à propos de l'interculturalité. Ce dernier enjeu est extrêmement important à cause de la situation explosive de la migration en RD et les risques qu'entraîne l'augmentation de la violence anti-haïtienne.

## Venezuela

La communauté haïtienne au Venezuela se trouve principalement à Caracas. Elle est petite, peu organisée et les informations peu disponibles. La présence haïtienne dans ce pays date de 1959. Jusqu'en 1980, il s'agissait de réfugiés politiques qui espéraient une réinstallation provisoire. Depuis 1980, il s'agit davantage d'une immigration économique. Selon le recensement de 2001, on évalue qu'environ 1 661 Haïtiens vivent à Caracas, dont environ la moitié ne possède pas de papier d'identité.

Le SJR-Venezuela vient de réaliser une première recherche exploratoire pour connaître un peu la réalité de cette communauté migrante. Parmi les principales difficultés vécues par ces personnes, citons l'exploitation de la main d'œuvre, la difficulté de changer de l'argent pour envoyer des *remesas* en Haïti, sans compter que les milieux de vie où cette population se trouve figurent parmi les plus pauvres et les plus violents de Caracas. Cette population est invisible pour les Vénézuéliens.

Le rôle du président Chavez envers la communauté haïtienne demeure ambigu. D'un côté, son grand projet bolivarien l'amène à multiplier les reconnaissances institutionnelles de cette petite communauté, mais par ailleurs il existe peu d'interventions pour améliorer les conditions de vie déplorables des Haïtiens.

## Équateur

On a assisté récemment à une augmentation du flux migratoire d'Haïti vers l'Équateur, puisque ce dernier n'exige pas de visa pour les personnes originaires d'Haïti. Le SJRM de l'Équateur vient d'ouvrir un bureau et il commence une intervention dans la partie nord de la capitale, Quito, où la population issue de la migration interne et internationale est importante. C'est à travers ce nouveau bureau que l'enjeu de la migration haïtienne s'est posé.

L'absence de document d'identité constitue la difficulté majeure rencontrée auprès de cette population. Par ailleurs, beaucoup des personnes ne parlent pas l'espagnol, ce qui rend encore plus difficile l'accès au marché du travail déjà précaire pour cette population. Le besoin d'organiser des classes d'espagnol se fait donc de plus en plus sentir. Notons enfin la nécessité de travailler à l'élaboration de politiques migratoires pour la régularisation et la réunification familiale.

## États-Unis

Aux États-Unis, en 2008, 2,3 % des attributions de résidences permanentes ont été octroyées à des personnes d'origine haïtienne. Par contre, aucun réfugié haïtien n'a été reconnu depuis 2005. Au nombre des déportations, 1 570 visaient des Haïtiens et Haïtiennes, dont 422 pour des raisons de criminalité. On constate aussi une recrudescence de l'intervention des gardes côtières en haute mer qui a pour conséquence de détourner les flux migratoires d'Haïti vers les

pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale.

Le Service jésuite pour les réfugiés des États-Unis (JRS-USA) est intervenu activement par le moyen de pressions politiques pour que soit appliqué le statut de protection temporaire à environ 30 000 Haïtiens et Haïtiennes visés par un avis de déportation. Le séisme de janvier dernier a permis à l'administration d'Obama d'accorder cette protection à toutes les personnes arrivées avant le séisme. Le JRS-USA coordonne aussi plusieurs aumôniers dans le système carcéral où l'on retrouve plus d'un millier de prisonniers haïtiens. Il est enfin très actif pour obtenir la révision de la politique d'immigration, particulièrement à propos de la régularisation des clandestins, ce qui pourrait avoir un impact pour un nombre important de personnes de la communauté haïtienne.

## Conclusion

Les mises en commun, discussions et réflexions réalisées au sein du Réseau jésuite Migrations Caraïbes ont mis en évidence certaines pistes sur lesquelles nos actions doivent porter en Haïti et dans les pays d'accueil :

- La nécessité du développement d'une politique migratoire;
- Le besoin urgent de doter les Haïtiens de document d'identité;
- La régularisation des migrants haïtiens par les pays d'accueil;
- L'organisation du retour des rapatriés de la RD selon les modalités qui tiennent compte des

droits humains, incluant les droits économiques et sociaux;

- La reconfiguration de la politique de surveillance à la frontière Haïti-RD;

- La régulation de la main-d'œuvre qui relève de l'État haïtien en concertation avec la RD.

Nous avons aussi constaté que les différences de traitement auquel sont soumis les membres de la diaspora varient beaucoup selon la force des organisations de la société civile, dont les organisations haïtiennes. Cela confirme l'importance de l'engagement des Services jésuites concernés au renforcement de la communauté haïtienne dans

les différents pays de la diaspora de même que les pressions par les organisations solidaires pour obtenir plus de reconnaissance et les changements politiques. ◀

---

1 L'auteure est directrice du Centre justice et foi.

2 Voir pour le Canada l'article d'Ambroise Dorino Gabriel dans ce numéro.

## Le Service jésuite pour les migrants et les réfugiés en Haïti depuis le séisme

Élisabeth Garant

**Au cours des dix dernières années, le SJRM-Haïti avait concentré ses activités dans la région du Nord-Est, plus particulièrement sur la zone frontalière avec la République dominicaine à la hauteur de Ouanaminthe et Dajabòn. Solidarité frontalière y réalisait un travail d'accompagnement et de défense de droits auprès des rapatriés haïtiens de la République dominicaine ainsi que des efforts de rétention de la migration dans la zone<sup>1</sup>.**

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui a produit un grand nombre de déplacés internes, vient de modifier profondément le travail que réalisait le SJRM en Haïti. La migration est encore plus clairement devenue un enjeu prioritaire pour l'action sociale de la Compagnie de Jésus sur ce territoire. Depuis le séisme, des énergies sont donc mobilisées pour établir peu à peu les bases d'une action nationale du SJRM. On va créer un bureau à la capitale permettant de faire un travail d'incidence politique et de défense de droits, mais aussi on va ajouter un pôle d'intervention dans les camps de déplacés de Port-au-Prince.

La terrible catastrophe a en effet entraîné à Port-au-Prince la création d'une multitude de camps de fortune sur toutes les parcelles de terrain vague de la capitale où s'entassent quelques centaines, voire plusieurs milliers de tentes. C'est dans ces tentes, bien souvent dressées avec quelques bâtons et des couvertures, que se sont réfugiés les sinistrés qui ont tout perdu, mais aussi d'autres personnes très démunies qui ont intégré les camps pour parvenir à recevoir une petite partie de l'aide humanitaire.

Les Jésuites d'Haïti, grâce à l'aide immédiate du SJRM dominicain mais aussi des autres provinces jésuites, ont pu mettre en

place pour les victimes de certains quartiers de la capitale, une aide d'urgence principalement alimentaire et médicale. Leur action s'est progressivement concentrée dans sept camps de déplacés auxquels ils fournissent une partie de l'aide d'urgence et où ils accompagnent le processus d'organisation des camps. Bien que ces camps soient provisoires et risquent d'être relocalisés au cours des prochaines semaines, l'accompagnement de ces populations va probablement se poursuivre encore très longtemps, compte tenu de la lenteur indécise de toutes les initiatives de réorganisation et de reconstruction de la vie à Port-au-Prince. Cela est en partie causé par l'absence complète de leadership gouvernemental haïtien, mais aussi à cause de la dynamique des organisations internationales.

L'intervention jésuite dans les camps se réalise en collaboration étroite avec l'œuvre *Foi et Joie* qui